

AVIS A LA POPULATION
RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE RELATIVE A UN
PROJET SOUMIS À ETUDE D'INCIDENCES SUR
L'ENVIRONNEMENT

Lieu d'implantation du projet : Saint-Nicolas et Liège ; Communes susceptibles d'être impactées : Seraing

L'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW), Avenue Gouverneur Bovesse, 96 à 5100 Namur (Jambes), informe la population de son souhait d'introduire une demande de permis unique pour la construction de sa nouvelle infrastructure sur l'ancien site Chimeuse.

Les parcelles cadastrales concernées par le projet :

- sur la commune de Saint Nicolas, références cadastrales 2e division Tilleur section A, parcelles cadastrales 155Z, 144A2

- sur la commune de Liège, références cadastrales 27e division Ougrée 1 section A, parcelles cadastrales 87Y2, 87W2, 52K

Il existe également des parcelles non-cadastrées dénomées «cour aux marchandises».

Le projet dénommé Mobi'Park TEC devrait pouvoir accueillir, à terme, 408 conducteurs et 58 mécaniciens, en plus du personnel cadre et employé. Le programme des bâtiments a été défini et ces derniers devraient couvrir 8.624 m², répartis en installations pour la maintenance des véhicules (ligne d'AutoSécurité, de nettoyage,...), en infrastructures techniques et d'exploitation. Un centre de formation est également prévu, de même qu'une zone de manœuvre et d'échange pour le transport scolaire. Le bâtiment implanté sera équipé des dernières technologies et à basse énergie Q-ZEN.

Ce projet, relevant de la catégorie B des projets visés par le Code de l'Environnement, est soumis à étude d'incidences sur l'environnement. Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, l'OTW vous invite à participer à la réunion d'information préalable à l'objet susmentionné et organisée :

**Jeudi 10 mars 2022 à 19h30 Salle « La Maison Blanche »,
Rue Horloz 44, 4420 Saint-Nicolas**

La réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE via <https://forms.office.com/r/eDQtaE10ZQ> . Attention les places sont limitées. Le demandeur se réserve le droit d'adapter les modalités pratiques d'organisation de la réunion en fonction de l'évolution sanitaire Covid-19 suivant les recommandations/impositions des autorités locales, régionales, provinciales et/ou fédérales. Cette réunion pourra être visionnée durant 10 jours, à dater du 16 mars 2022, sur le site web www.chantiers.letec.be/mobiparktec.

Comment adresser vos remarques ?

Que vous soyez habitants de Saint-Nicolas, Liège et Seraing, les observations et les suggestions sont à adresser, à dater de la réunion et endéans les 15 jours par écrit, aux adresses mentionnées ci-dessous, en indiquant votre nom et votre adresse.

• **Par mail (aux deux adresses obligatoirement)**

environnement@saint-nicolas.be ET mobiparktec@letec.be

• **Par voie postale**

Opérateur du Transport Wallon (OTW), Projet
Mobi'Park TEC, rue du Bassin 119, 4030 Grivegnée.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du demandeur :

- chantiers.letec.be/mobiparktec (en ligne dès le 11 mars)
- 0800 399 18
- mobiparktec@letec.be

